

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont¹
Jeudi 5 septembre 2013, de 20h00 à 21h30**

Collège de Villamont, ch. des Magnolias 6 à Lausanne

Parents :	Mmes Marie-Laure Annaheim Lambert , Anouchka Roman Dardano , Arielle Zaugg Brunner
Professionnels :	Mmes Florence Borel , Gabrielle Henry , Anne Winterhalter , MM. Bernard Padrun , Philippe Nicollier (directeur), Grégoire Yersin
Autorités politiques :	Mme Maria Velasco
Organisations :	Mme Janine Overney
Excusés/absents :	Mmes Françoise Longchamp , Kayowa Mukundi-Muamba-Bipungu , Corine Kibora-Follonier , MM. Joël Luthi , Jean-Marc Gerber , Darius Schmid

L'ordre des points de l'ordre du jour a été modifié.

1. **Accueil** de M. Bernard Padrun, doyen de St-Roch qui remplace M. Bertrand Dumusc, enseignant ayant pris sa retraite.
2. **PV de la séance** précédente adopté à l'unanimité.
3. **Informations diverses** sur les membres de la Commission :
 - Présence et absences : voir liste de présences.
 - M. Darius Schmid est absent de la Commission jusqu'en avril 2014 afin qu'il puisse honorer les activités de sa deuxième profession.
 - MM. Gerber et Luthi sont excusés.
 - Pas de nouvelle de Mme Kibora-Follonier.
 - Mme Mukundi ne fait plus partie de la Commission car son fils n'est plus dans l'établissement.
 - **2 postes de représentants du quart-parents sont vacants (un papa semble être intéressé à prendre une des deux places).**
 - La maison de quartier des Faverges a été approchée par la Présidente : les éducateurs auraient été intéressés mais ils sont débordés.
 - Le collectif Vinet-Beaulieu a organisé un vide-grenier à St-Roch. Seraient-ils intéressés par la Commission ? Mme Borel se charge de les contacter.
 - Qu'en est-il du centre de loisirs de Prélaz ?
 - **Il y a donc deux postes du quart associatif à repourvoir.**
4. **Informations de M. Nicollier** sur l'établissement
 - M. Mamam Rabiou a plus d'heures à consacrer à Villamont.
 - Villamont est établissement pilote pour l'interface école-activités parascolaires. M Olivier Dezuari, doyen, est le répondant de ce projet et a obtenu une décharge décanale payée par la ville. Mme Florence Borel est la responsable de l'Afterschool.
 - Le règlement de Villamont doit être repensé par le conseil de direction, par les maîtres et doit être validé par la DGEO. Celui-ci pourra être soumis à la Commission. Mmes Overney et Roman se désignent comme répondantes de ce règlement. Les profs ne s'y mettent pas car ils seront consultés à travers la conférence des maîtres.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



5. Accueil des élèves de 7-8 Harmos et de leurs parents du 22 août 2013.

- Tant à Villamont qu'à St-Roch, l'expérience est une réussite. Environ 50% des élèves de la volée ont été présents. M. Nicollier ajoute que les parents et les élèves ont été moins stressés que d'habitude.
- Remarques de la Présidente : faire des groupes pour faire la visite, être plus prêt à répondre aux questions et à organiser la visite (clés, classes à montrer, parcours à faire...), présence de tous les membres de la Commission pour la présentation.
- Mme Henry : annoncer la visite à M. Pascal Damon, concierge de St-Roch, pour éviter les déchets et les bières.
- Autres remarques : les grands élèves pourraient faire les guides comme au 125^{ème}. Un courrier avait été envoyé aux parents pour cette visite des locaux.
- Mme Henry : qu'en est-il du flyer de la Commission ? Le retouche-t-on ?

6. **Zone 30 KM/h et médiation scolaire (Mme Velasco)**

- Une zone 30 sera établie dans tout le quartier de Villamont. La Municipalité a répondu par écrit à Mme Velasco. Par contre, on ne connaît pas la date des travaux.

Médiation scolaire

- Un parlementaire cantonal a fait une motion sur la médiation scolaire : l'idée étant de créer un organisme indépendant de l'école qui serait chargé de faire de la médiation entre les parents, les élèves et l'école au sujet des récriminations des parents.
- S'ensuit une discussion nourrie sur l'opacité de l'école et sur la difficulté de certains parents à pouvoir changer les choses au sujet d'enseignants qui ne correspondraient pas aux attentes des parents, ou qui auraient des problèmes relationnels avec leurs classes.
- La présidente s'assure que la direction écoute les récriminations et agit. Puis répète que c'est aux représentants des parents de refaire remonter leurs demandes à la Commission.
- M. Nicollier rappelle qu'il est la personne compétente pour régler des conflits ou toute autre demande des parents. Les parents doivent donc passer par lui s'ils ont des demandes ou des récriminations. La loi le précise ainsi : le directeur est donc le responsable de la bonne marche de l'établissement au niveau administratif, pédagogique et des ressources humaines. Les doyens sont aussi une porte d'entrée pour entendre les parents et ou les élèves.
M. Nicollier ajoute qu'il n'a pas reçu de plaintes officielles. Les parents doivent donc avoir des éléments factuels et aller le trouver. Son message est donc le suivant : tout parent peut aller le voir pour parler de quoi que ce soit !
- M. Nicollier annonce que le cahier des charges des enseignants est sorti le 5 septembre. Jour historique !

7. **Sondage des élèves** (mail de M. Luthi)

- Après avoir mangé au réfectoire, les élèves apprécient d'aller soit à la bibliothèque, soit à l'extérieur du collège. La salle d'études attire moins de monde.
- L'attrait de la bibliothèque se situe principalement autour des ordinateurs et pour les copains. Peu y vont pour travailler ou pour lire.
- Les élèves proposent de mieux séparer la bibliothèque (lieu pour étudier) de la salle d'études (qu'ils proposent plus comme lieu de loisirs avec jeux et des ordinateurs si possible, donc ils suggèrent de renommer cet espace). La Commission pourrait racheter quelques jeux pour ce lieu si l'école va dans ce sens.
- Les élèves souhaiteraient avoir notamment, une salle de jeux avec baby-foot, 1 à 2 tables de ping-pong, un endroit couvert pour l'extérieur, un endroit pour les piques-niques, plus des tables et bancs dans la cour pour l'été. Certains apprécieraient d'avoir un peu de musique au réfectoire par exemple. (voir Mme Volet).
- Concernant les menus, ils seraient contents d'avoir plus de variétés dans les menus proposés, un retour à un buffet de salades. Ils seraient également heureux de pouvoir proposer des repas, voire d'être impliqués dans le choix des menus.

8. **Changement du fonctionnement du réfectoire à Villamont**

- Mme Henry : il y a un cuisinier sur place qui est indépendant mais qui est rattaché au DSR. Les repas ne sont donc plus livrés par Béthusy. Bonne qualité des mets.



- A St-Roch, selon M. Padrun, les repas ne sont pas bons, voire « dégueulasses ». On peut manger ailleurs autour de St-Roch pour moins cher avec une qualité supérieure.
- Il n'y a pas assez de nourriture et parfois, le poisson baigne dans de l'eau. Le local n'est pas terrible. Par contre, les repas sont équilibrés.
- Blend Iseni, délégué des élèves, avait transmis l'information au Conseil d'établissements lausannois.
- Mme Borel et Henry vont aller tester les repas sans rien dire à l'avance.
- Il faut transmettre ces infos à Mme Volet (Présidente)

9. Afterscool à St-Roch (Mme Borel)

- Deux monitrices de l'Afterscool se chargent de l'espace d'accueil de St-Roch. On peut y travailler (faire ses devoirs) ou y faire d'autres activités (jeux, échecs, manger,...)
- L'Afterscool continue, elle sera améliorée
- La prise en charge des 7-8 Harmos entre 12h00 et 14h00 est à bien plaisir : ils y vont ou pas. Il n'y a pas de feuille de présences : les parents ne sont donc pas avertis de la présence ou de l'absence de leur enfant.

10. Divers Mme Roman

- Mme Roman parle de difficultés lors d'une course d'école. Un groupe d'élèves est descendu seul, sans adulte, du Moléson. Un élève a eu son pull déchiré par une herse à foin. Un accident tragique aurait pu arriver.
- M. Nicollier : il ne connaissait pas cet incident. Un protocole existe pour les enseignants : il doit avoir 2 adultes par classe. Les élèves doivent toujours être accompagnés d'un adulte.
- M. Nicollier invite Mme Roman à lui faire part de ce problème dans son bureau.

11. Projets futurs et divers :

- Prochaine séance de la Commission : 28 octobre à 20h00 St-Roch (annexe)
- 7 novembre à 20h00 : réunion des parents pour élire les 2 représentants (lettre de Mme Volet ou de la ville)
- Nombreuses réunions de parents en septembre. Quelle présence de la Commission lors de ces soirées ? M. Nicollier présentera lui-même la Commission.
- Il faut rappeler l'existence de la Commission auprès des parents et des enseignants
- Où sont les flyers de la Commission ? (ils ont été retrouvés après coup)
- Transmettre les infos et les PV du Copil de Villamont et de St-Roch à la Présidente
- Le DVD du 125^{ème} est en attente de la séance de la commission du conseil communal qui doit se prononcer sur le crédit complémentaire pour Villamont.
- Mme Winterhalter se renseigne au sujet de l'historique de la problématique du réfectoire.

Prochaines dates : **Lundi 28 octobre 2013** à 20h00 à St Roch
Jeudi 7 novembre 2013 à 20h00, réunion des parents

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
Christine.gonzalez@Lausanne.ch
<http://www.Lausanne.ch>